

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Informatique

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Informatique	Jury par défaut	Tous les candidats	50	442	219	255	24	5

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :

#### \* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

#### \* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écriture et à la parler à un niveau B.

#### \* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

\*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

## Attendus locaux

- (1) Très bonne maîtrise à la fin de la classe de Terminale dans les spécialités scientifiques, en particulier les mathématiques.  
Disposer de compétences scientifiques : comprendre, analyser, poser une problématique et mener un raisonnement ; avoir des capacités d'abstraction, de logique et de modélisation.
- (2) Disposer de compétences méthodologiques et comportementales : curiosité intellectuelle, capacité d'organisation et aptitude à programmer son travail personnel.
- (3) Disposer de compétences en communication : capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée ; aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère (de préférence l'anglais).

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation est bâtie autour d'un socle important de cours en algorithmique, en programmation et en mathématiques tout au long des trois années de la licence. Elle est complétée par des cours sur les systèmes et réseaux, la sécurité, l'architecture des machines et les bases de données.

En plus des cours fondamentaux d'informatique la licence informatique inclut des cours optionnels permettant une spécialisation dans l'un des domaines suivants :

- en analyse numérique pour une poursuite en Master de calcul haute performance;
- en mathématiques pour une poursuite en Master d'informatique théorique;
- en enseignement et en pédagogie pour une poursuite d'étude en Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation);
- en informatique de gestion pour une poursuite en Master MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des

Entreprises).

Volume horaire : 1658h sur les 3 ans (~270h par semestre); pour plus de détails, consulter :

<https://www.univ-perp.fr/fr/licence-informatique>

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

### 1. Pré-requis

La licence Informatique accueille des étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU). C'est une formation scientifique qui, à l'UPVD, partage des enseignements communs avec la licence de Mathématiques. Comme indiquée dans les caractéristiques de la licence Informatique, la "réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée". Elle nécessite donc des connaissances et des compétences solides dans les matières scientifiques, et en mathématiques en particulier. Ses compétences et connaissances sont notamment celles enseignées au lycée en série générale, notamment dans les spécialités "Mathématiques" et "Numérique et Sciences Informatiques".

### 2. Paramétrage de la plateforme

Le paramétrage de la plateforme permet de proposer automatiquement un classement des étudiants, issus des séries générale et technologique (STI2D et STMG), majoritairement présents en licence Informatique. Pour les étudiants issus d'autres formations, le classement se fait à la main, au cas par cas et en fonction des mêmes critères, et une note de classement est attribuée. Pour chaque formation, ce classement prend en compte les notes de Première et Terminale, permettant d'obtenir une moyenne représentative du niveau en sciences de l'étudiant. Ces notes sont pondérées différemment suivant les séries, pour prendre en compte la différence de niveau en science entre les différents baccalauréats. Et pour être représentatif du niveau attendu, uniquement les notes de contrôle continu (première et terminale) et du bac des matières suivantes sont prises en compte :

- celles de la spécialité de Mathématique du bac général et/ou les notes de Mathématiques du tronc commun.
- celles de NSI (Numérique et Sciences Informatiques)
- ainsi que les notes de la "Fiche avenir" en complément.

### 3. Remédiation et Licence en 4 ans

Depuis 2019/2020, nous mettons en place deux dispositifs pour accompagner les étudiants dans la réussite de leurs études :

- Oui-Si (dispositif T1) : étudiants acceptés, avec remédiation (environ 2h supplémentaires par semaine)
- Oui-Si / Licence en 4 ans (dispositif T2) : étudiants acceptés avec remédiation et licence en 4 ans. La première année de licence est scindée en deux pour permettre aux étudiants de démarrer leur cursus universitaire sereinement. Ils ont la moitié des cours de la Licence 1, mais ont 2h supplémentaires par semaine de remédiation.

Ces dispositifs ont été mis en place pour permettre aux étudiants n'ayant pas forcément tous les pré-requis de suivre des enseignements complémentaires d'aide à l'apprentissage (remédiation), voire de suivre la Licence en 4 ans (L1 en 2 ans) avec un programme allégé pour les étudiants en plus grande difficulté scolaire. Ce programme est décidé avec le Directeur des études en

Informatique en début d'année.

Dans le cadre de notre formation, nous proposons ces dispositifs aux étudiants de la manière suivante :

- Oui-Si (dispositif T1) : pour les étudiants ayant un bac général avec des notes dans la spécialité de Mathématiques inférieures à 14.
- Oui-Si / Licence en 4 ans (dispositif T2) :
  - pour les étudiants ayant un bac général avec des notes dans la spécialité de Mathématiques inférieures à 12
  - pour les étudiants ayant un bac général sans spécialité de Mathématiques
  - pour tous les étudiants ayant d'autres baccalauréats et formations.

Il est à noter que la remédiation est bien évidemment accessible à tout étudiant en sentant le besoin.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

La licence Informatique est une licence scientifique pour laquelle une maîtrise des mathématiques enseignées au lycée est fondamentale. En particulier, l'acquisition et la maîtrise de l'enseignement de spécialité de Mathématiques de la série Générale du Baccalauréat est un pré-requis pour réussir sa première année de licence Informatique. En conséquence, les étudiants ne possédant pas ces bases se verront proposer les dispositifs Oui-Si (T1 ou T2) en fonction de leur profil et de leurs résultats.

Réussir en licence Informatique requiert également d'avoir une curiosité intellectuelle, et une capacité à organiser son travail et ses apprentissages. Et, en plus des connaissances scientifiques à acquérir, un objectif de la licence est que les étudiants acquièrent de l'autonomie dans leur travail. Pour cela, les étudiants doivent disposer de bonnes compétences méthodologiques et comportementales.





# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Notes en Mathématiques et NSI	Le classement prendra en compte la filière et les spécialités. Principalement les notes de la spécialité « Mathématiques » [Math] de Terminale et au BAC, et dans une moindre mesure celles de Première. En complément, les notes éventuelles de spécialité « Numérique et Sciences de l'Information » [NSI] et « Mathématiques Expertes » [ME] obtenues en Terminale et au BAC seront prises en compte. Les notes de [Math] seront prépondérantes et les notes de [NSI] et [ME] seront prises en compte de manière complémentaire. Dans les autres cas de figure, une moyenne des notes scientifiques sera prise en compte avec les mathématiques comme composantes principales.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Savoir-être	Notes de la fiche avenir	Autonomie et engagement dans le travail. Appréciations de l'équipe pédagogique (Fiche avenir et appréciations sur les bulletins)	Complémentaire
Motivation, connaissance de la	Motivation,	Évaluation du projet de	La cohérence du projet et	Complémentaire

formation, cohérence du projet	connaissance de la formation, cohérence du projet	formation	l'adéquation aux débouchés de la formation (évaluées à travers le projet de formation) seront appréciées sans être un des critères premiers pris en compte.	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Yvan AUGUET,  
Président de l'établissement Université de Perpignan  
Via Domitia

**Pr Yvan AUGUET**  
Président de l'Université de Perpignan Via Domitia  
Président de la Fondation UPVD